TOUTES VOS QUESTIONS SUR LA CHASSE

Quelle est la portée des balles perdues ?

Les tirs près des habitations sont-ils interdits ?

Quels sont les animaux chassables ?

Qui décide des lois sur la chasse en France ?

Puis-je interdire la chasse dans mon jardin ?

Parution : 4 septembre 2014

Comment se promener dans les bois sans se faire tirer dessus !

DESCRIPTIF (13,5 x 18,5 cm - 200 pages)

« Nul n'est censé ignorer la loi ». Pourtant, rien n'est fait pour vous la rendre accessible, surtout pour ce qui touche la chasse. Écrit en collaboration avec les super juristes de l'ASPAS, ce guide pratique met, enfin, la loi à la portée de tous, et répond à toutes vos questions dans un langage clair.

Savez-vous, par exemple, qu'il n'existe plus de règles de sécurité au niveau national, que le lobby chasse refuse les alcootests, et qu'un homicide à la chasse peut être moins sévèrement puni qu'un acte de braconnage ?

Plus de 2 millions de cavaliers, plus de 15 millions de randonneurs, plus de 20 millions de cyclistes, auxquels il faut ajouter les simples promeneurs ou les naturalistes, forment une écrasante majorité au regard du million de chasseurs en France. Pourtant, ce sont les chasseurs qui dominent dans les instances de pouvoir.

En France, sous pression du monde de la chasse, on continue d'abattre entre 600 000 et un million de renards roux par an, on déterre les blaireaux avec une rare violence, on chasse tous les jours et toute l'année, on compte le plus grand nombre d'animaux chassables. Il est temps que ça se sache…

L'AUTEUR

MARC GIRAUD est naturaliste, écrivain et animateur de documentaires à succès, notamment *La France sauvage*, *La nature à votre porte*, *Ça se passe près de chez vous*. Auteur d'une vingtaine d'ouvrages sur la nature, *Le Kama-sutra des demoiselles*, *Calme plat chez les soles*, *Darwin*, *C'est tout bête*, *Super bestiaire*, *La nature en bord de chemin*... Marc Giraud est Vice-président de l'ASPAS, avec laquelle *Comment se promener dans les bois sans se faire tirer dessus !* a été écrit.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION - BON DE COMMANDE

Nom* : ..... Prénom* : .....

Adresse* : .....

Code Postal* : |_|_|_|_|_| Ville* : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

*Mentions obligatoires

Offre souscription jusqu'au 31/08/2014 : Prix réduit de 12,90 €

Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage *Comment se promener dans les bois sans se faire tirer dessus ?*

Après le 31/08/2014 : Prix de vente public de 16,90 €

Je commande ..... exemplaire(s) de l'ouvrage *Comment se promener dans les bois sans se faire tirer dessus ?*

Je rajoute ☐ 3,50 € de frais de port pour 1 exemplaire.

☐ 5 € pour 2 exemplaires et +.

Ci-joint mon règlement par chèque de..... € (livre(s) + frais de port), établi à l'ordre de l'ASPAS.

Ma commande me parviendra dès la parution du titre *Comment se promener dans les bois sans se faire tirer dessus ?*, prévue pour le 4 septembre 2014.

Date : Signature :

Merci de nous retourner ce bulletin dûment rempli et accompagné de votre règlement à : ASPAS - BP 505 - 26401 CREST Cedex